



# CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 05 juin 2026 à 18 heures 30 minutes  
salle arobase

## Présents :

Mme BERTIN Solenn, M. BLONDEL Stéphane, Mme BLY Natacha, M. CAHARD Jacques, Mme CHAILLOUX-DESCOURVIERES Nathalie, Mme CLÉMENT Isabelle, M. DUGATS François, M. GOBRON Dominique, M. MAINGOT Alexis, M. PARIS Frédéric, Mme PESQUEUX Yolande, Mme SECK Tatiana

## Procuration(s) :

Mme DUJARDIN Elodie donne pouvoir à M. CAHARD Jacques, M. CROSNIER LECONTE Alban donne pouvoir à Mme BLY Natacha, M. NAUCHE Sébastien donne pouvoir à Mme CLÉMENT Isabelle

## Absent(s) :

## Excusé(s) :

M. CROSNIER LECONTE Alban, Mme DUJARDIN Elodie, M. NAUCHE Sébastien

Secrétaire de séance : Mme SECK Tatiana

Président de séance : M. CAHARD Jacques

Date des convocations : 27/05/2026

## Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2026
- 2) Désignation des délégués du conseil municipal en vue des élections des sénateurs du 27/09/2026
- 3) Questions diverses

### 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2026

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2026 a été envoyé par courrier électronique aux conseillers municipaux. Sans observation, il est approuvé à l'unanimité.

### 2) Désignation des délégués du conseil municipal en vue des élections des sénateurs du 27/09/2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, en date du 21 mai 2026, relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026, fixant le nombre de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour la commune de Valliquerville,

Considérant que cet arrêté a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux en exercice et affiché en Mairie,

Considérant que l'élection des délégués et des suppléants a lieu simultanément sur une même liste (art. L. 289),

Considérant qu'une liste de candidature a été déposée auprès du maire en début de séance au cours de laquelle le conseil a été appelé à élire les délégués titulaires et suppléants,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal est de 15,

Considérant que le nombre des conseillers présents à l'ouverture du scrutin est de 12,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant que le bureau électoral a été composé,

Considérant que Monsieur le maire ouvre le scrutin et communique les noms des candidats aux conseillers municipaux présents à savoir :

- La liste "Avançons tous ensemble pour l'avenir de Valliquerville", composée de : M. Jacques CAHARD, Mme Natacha BLY, M. François DUGATS, Mme Yolande PESQUEUX, M. Alexis MAINGOT, Mme Nathalie CHAILLOUX-DESCOURVIERES,

Le nombre de votants (enveloppes ou bulletins trouvés dans l'urne) : 15

Le nombre de suffrages exprimés : 15

Le nombre de bulletins blancs : 0

Le nombre de bulletin nuls : 0

Le nombre de suffrages recueillis par liste :

- La liste "Avançons tous ensemble pour l'avenir de Valliquerville" : 15 voix

Les personnes suivantes ont été proclamées élues selon le classement suivant :

- M. Jacques CAHARD, délégué titulaire
- Mme Natacha BLY, déléguée titulaire
- M. François DUGATS, délégué titulaire
- Mme Yolande PESQUEUX, déléguée suppléante
- M. Alexis MAINGOT, délégué suppléant
- Mme Nathalie CHAILLOUX-DESCOURVIERES, déléguée suppléante

Les délégués et suppléants élus acceptent leurs fonctions.

Le procès-verbal des opérations électorales est dressé publiquement, arrêté et signé par la maire, les membres du bureau électoral et le secrétaire de séance.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### 3) Questions diverses

Sans autre intervention, Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 19h15.

Le Secrétaire de séance,



Fait à VALLIQUERVILLE

Le Maire,

